

Nous vous souhaitons la bienvenue dans le service de SMR du Centre Hospitalier Royan-Atlantique.

L'établissement est labellisé « Hôpital de proximité » depuis avril 2023.  
La capacité d'accueil en hospitalisation complète est de 60 lits, répartie sur 2 étages.

**LE SECRÉTARIAT :**  
de 9H à 17H du lundi au vendredi

**LES MÉDECINS : SUR RENDEZ-VOUS**  
Praticiens de l'unité  
Dr Astrid SERRE, SMR1  
Dr Irina STANCIOIU, SMR2

**LES CADRES DE SANTÉ**  
1er étage : Carole LABUSSIÈRE-CAYOUX  
2ème étage : Jérôme BROCHARD

### VOTRE AVIS COMPTE !

Dans une démarche continue de la qualité et la sécurité des soins, je réponds au questionnaire de satisfaction.



## INFOS PRATIQUES


Vous pouvez ouvrir une ligne téléphonique auprès de l'accueil de l'hôpital :  
Composer le 9 avec votre téléphone de chambre pour en faire la demande.

Vous pouvez demander, en le signalant à l'accueil ou aux soignants, votre accès à la télévision qui vous sera facturé par jour ou par semaine et qu'il vous faudra régler d'avance selon les modalités que vous aurez définies avec le prestataire de ce service.

Une bibliothécaire est à votre disposition tous les mardis et peut vous prêter des livres.

Il est interdit de fumer et vapoter dans votre chambre ou dans l'établissement (un abri fumeur est à votre disposition), de consommer de l'alcool ou des substances illicites et d'amener des denrées alimentaires sans demander l'autorisation.

Vos proches peuvent joindre l'infirmier

 SMR1 : 05.46.39.52.35  
SMR2 : 05.46.39.52.54

 **LES HORAIRES DE VISITES SONT de 13 H 30 à 20 H**

NON AUTORISÉES AUX ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS  
AUCUNE VISITE N'EST AUTORISÉE LE MATIN  
*Sauf sur autorisation médicale spécifique*



## VOS DROITS ET DEVOIRS

Vous trouverez différentes chartes à votre disposition :

La personne hospitalisée  
La Bienveillance,

LES  
CHARTES

Des droits et Libertés de la personne âgées en situation de handicap ou de dépendance,  
La Laïcité dans les services publics,  
La prise en soins de votre douleur,

Vos principaux droits sont :

- La confidentialité de vos données personnelles,
- La possibilité de désigner une personne de confiance et de rédiger vos directives anticipées,
- Le recueil de votre consentement pour toute décision médicale ou chirurgicale,
- Une information claire, loyale et appropriée concernant votre état de santé,
- L'accès aux informations contenues dans votre dossier (selon la procédure de l'établissement).

Nous vous demandons de prévenir l'équipe soignante lorsque vous quittez le service.

**Pour toutes questions et /ou remarques, vous pouvez solliciter :**

les représentants des usagers pour un RDV ou saisir la Commission Des Usagers  
**PAR MAIL : CDU@CH-ROYAN.FR**  
ou par courrier :

**CENTRE HOSPITALIER ROYAN-ATLANTIQUE**

**Madame la Directrice - Commission Des Usagers,  
20, avenue de Saint-Sordelin 17640 VAUX-SUR-MER**

## L'ORGANISATION DE VOTRE ARRIVÉE

Un inventaire de vos effets personnels vous sera proposé lors de votre admission dans le service. L'hôpital se décharge de toute perte d'objet de valeur dans la mesure où nous vous proposons à l'entrée la possibilité de déposer au coffre tous vos objets de valeur et votre argent.

**À votre arrivée, merci de remettre vos médicaments personnels à votre entourage ou bien aux soignants, qui vous les rendront à votre sortie.**



## L'ORGANISATION DES SOINS

**L'équipe médico-soignante est composée de :**  
Médecins

Cadre de santé, Infirmier(e)s Diplômés d'Etat, Aide-Soignant(e)s, Agents des Services Hospitaliers, Kinésithérapeutes, Psychologue et Assistante Sociale.

**Votre prise en soin peut être complétée par :**

- Une neuropsychologue,
- L'équipe du service diététique,
- L'équipe mobile de soins palliatifs,
- Une infirmière spécialisée en éducation thérapeutique du diabète,
- Une infirmière spécialisée dans la prise en charge de l'insuffisance cardiaque,
- Une infirmière spécialisée en addictologie,
- Des médecins spécialistes,
- Des bénévoles peuvent vous rendre visite,
- Un représentant du culte de votre choix peut vous accompagner pour une aide spirituelle.

**Pour la réalisation de vos soins, merci d'apporter :**

- **Vos affaires de toilette** : savon, shampoing, déodorant, crème, rasoir, mousse à raser, pastilles de nettoyage des appareils dentaires, dentifrice, brosse à dents, brosse à cheveux ou peigne, eau de toilette. Nous fournissons les gants et les serviettes.
- Vos sous-vêtements et vêtements (pyjama, chemise de nuit, robe de chambre, chaussons, jogging, vêtements de sortie).
- **Vos chaussures adaptées** à la marche et à la rééducation, stables et bien adaptées à votre pied.
- **La gestion du linge personnel** est à votre charge. Pour des raisons d'hygiène hospitalière, merci de vous organiser pour l'entretien de votre linge personnel.

Merci de prévoir un sac pour regrouper vos effets personnels pour le jour de votre sortie



## L'ORGANISATION DES REPAS

Les diététiciennes et les soignants prendront en compte la spécificité de votre régime alimentaire en accord avec le médecin.

*N'hésitez pas à signaler les aliments que vous n'appréciez pas ou auxquels vous êtes allergiques, afin de le consigner dans votre dossier et de les remplacer sur les plateaux.*

Horaires des repas au sein du service :

**Le petit déjeuner est servi à partir de 7h15**

**Le repas de midi à partir de 12h00**

**Le repas du soir à partir de 18h30**

Une collation peut vous être servie selon les besoins de votre régime alimentaire ou votre état de santé.

Vous pouvez prendre vos repas du midi à la salle à manger du service.

Vous avez la possibilité de commander un repas accompagnant (qui sera à sa charge), renseignez-vous auprès du cadre du service.



## L'ORGANISATION DE VOTRE SORTIE

Se fera sur **décision médicale**. Pour votre départ merci de prévoir des vêtements adaptés ainsi qu'un sac pour vos effets personnels.

Si seulement votre état médical le justifie : Un mode de transport adapté à votre état de santé et à votre autonomie pourra vous être commandé avec la compagnie de votre choix.

En qualité d'usager responsable, la CPAM recommande le recours à l'utilisation d'un véhicule partagé ou personnel.

**Une assistante sociale** pourra vous informer et vous accompagner dans vos démarches sociales, afin de préparer au mieux votre sortie.

**Votre avis est précieux.** L'ensemble du personnel soignant s'engage à :

- Répondre à vos demandes dans la mesure du possible,
- Partager avec vous **le questionnaire de satisfaction**,
- Vous informer sur **l'enquête e-satis** envoyée par mail, après votre sortie pour évaluer la qualité des soins reçus.